

Délibération

Réunion du comité du 9 février 2017

Délibération n°2017-08

Désignation des représentants aux commissions d'appels d'offres des groupements de commandes

Date de la convocation : 3 février 2017

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Présidente de séance : Johanna ROLLAND

Présents 57 : Bertrand AFFILE Gérard ALLARD, Gaëlle BENIZE Laure BESLIER, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Benoît BLINEAU Pascal BOLO, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Alain CHAUVEAU, Mahel COPPEY, Christian COUTURIER, Serge DAVID, Marc DENIS, Gérard DRENO, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, Jacques GARREAU Joël GEFFROY, Frédéric GREGOIRE Laurence GUILLEMIN, Pierre HAY, Franck HERVY Pierre JOUTARD, André KLEIN Claude LABARRE, Julie LAERNOES, André LANCIEU, Dominique LE BERRE Sylvain LEFEUVRE Jean-Claude LEMASSON, Patrice LERAY, Michel LUCAS, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Marie-Hélène MONTFORT, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT François OUVRARD, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Pascal PRAS, Éric PROVOST, Thomas QUERO, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, Alain ROYER, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Yannick THOBY, Alain VEY.

Absents et représentés 15 : Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Jean-Michel BUF donne pouvoir à Gérard DRENO, Sylvie CAUCHIE donne pouvoir à Franck HERVY, Pascale CHIRON donne pouvoir à Julie LAERNOES, Jacques DALIBERT donne pouvoir à Yannick THOBY, Yves DAUVE donne pouvoir à Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT donne pouvoir à François OUVRARD, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Dominique MANACH donne pouvoir à Christian BIGUET, Jean-Paul NAUD donne pouvoir à Claude LABARRE, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Pascal MARTIN, Jean-François RICARD donne pouvoir à Nicolas OUDAERT Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU Jean-Louis THAUVIN donne pouvoir à Joël GEFFROY, Pierre THOMERE donne pouvoir à Marie-Hélène MONTFORT.

Absents et excusés 41 : Jean-Guy ALIX, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT Marie-Annick BENATRE, Jean Luc BESNIER, Cécile BIR, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Elisabeth CRUAUD, Laurianne DENIAUD, Edouard DEUX, Véronique DUBETTIER-GRENIER, François FEDINI, Laurence GARNIER, Valérie GAUTIER, Marie-Cécile GESSANT, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Pascale HAMEAU, Jean Yves HENRY, Yannick JIMENEZ Patrick LAMIABLE, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Alain MANARA, Isabelle MERAND, Alain MICHELOT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Barbara NOURRY, Louis OUISSE, Jean-Claude PELLETEUR, David PELON, Henri PIQUET, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Thierry RYO, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER

Délibération

Réunion du comité du 9 février 2017

Délibération n°2017-08

Désignation des représentants du Pôle métropolitain aux commissions d'appels d'offres de groupements de commandes

Johanna ROLLAND, Présidente de séance

Expose

Par arrêté du Préfet en date du 22 décembre 2016 portant création de la communauté de communes « Estuaire et Sillon » (CCES) issue de la fusion des communautés de communes de Cœur d'Estuaire et Loire et Sillon et notamment son article 12, celle-ci s'est substituée aux communautés de communes au sein du Pôle métropolitain,

Le Comité a dès lors élu une nouvelle commission d'appel d'offres intégrant les représentants de cette nouvelle communauté de communes.

Dans le cadre de son programme d'actions 2013-2016 puis 2017-2020, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire est amené à être membre de trois groupements de commandes constitués pour piloter les projets suivants :

- démarche « Eau et Paysages », avec les intercommunalités du Pôle métropolitain
- projet Européen autour de la gare de Savenay, avec la communauté de communes Estuaire et Sillon les communes de Savenay et la Chapelle Launay,
- futur projet « activation de la façade littorale de la métropole Nantes Saint-Nazaire », avec la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire, les villes de Saint-Nazaire et Pornichet

Vu l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017-07 du Comité syndical du 9 février 2017 désignant les membres de la Commission d'appel d'offres du Pôle métropolitain,

Attendu que chaque assemblée délibérante des membres des groupements doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant qui seront membres de la CAO de chaque groupement de commandes, ceux-ci devant être également membres à voix délibératives de la commission d'appel d'offres au sein de leur structure.

Délibération

Réunion du comité du 9 février 2017

Délibération n°2017-08

Désignation des représentants du Pôle métropolitain aux commissions d'appels d'offres de groupements de commandes

Le comité, dûment convoqué délibère et, après avoir procédé à un vote à bulletins secrets :

1. Désigne pour représenter le Pôle métropolitain à la CAO du groupement de commandes « Eau et Paysages »

Membre titulaire	Membres suppléant
Pascal PRAS	Jean-François RICARD

2. Désigne pour représenter le Pôle métropolitain à la CAO du groupement de commandes Européan gare de Savenay

Membre titulaire	Membres suppléant
Martin ARNOUT	Sylvie CAUCHIE

3. Désigne pour représenter le Pôle métropolitain à la CAO du groupement de commandes « Façade littorale »

Membre titulaire	Membres suppléant
Pascal PRAS	Sylvain LEFEUVRE

4. Autorise Madame la Présidente à prendre toutes dispositions pour assurer l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE



Nantes, le 09 février 2017


Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire